

Permis A

mardi 14 février 2017, par [Piwi](#)

Données Générales

- 24 ans ou 22 ans (si permis A2 depuis au moins 2 ans).
- plus de 35 kw.
- plus de 0,2 kw/kg.
- Pour l'examen la moto doit avoir une cylindrée minimum de 600cc et une puissance minimum de 50kw et le poids de la moto à sec doit être supérieur à 180kg.

Procédures

- A 24 ans vous pouvez commencer la pratique (2 choix de formation).
- A 22 ans, et à condition d'avoir 2 années de permis A2, vous pouvez commencer une formation progressive (2 choix de formation).

[Voir aussi sur le tableau récapitulatif des procédures de formation](#)

Formation complète : Se préparer à l'examen manœuvre avec permis provisoire .	- 9 heures minimum - Examen manœuvres - Permis de conduire provisoire (1 an max.) pour vous entraîner à l'examen route (au plus tôt 1 mois après la délivrance du permis).
Formation complète : Se préparer à l'examen manœuvre et route avec permis définitif	- 12 heures minimum - Examen manœuvres et route - Permis de conduire définitif
Formation progressive : Se préparer à l'examen manœuvre avec permis provisoire (si vous possédez déjà un permis A1 depuis au moins 2 ans).	- 4 heures minimum - Examen manœuvres - Permis de conduire provisoire (1 an max.) pour vous entraîner à l'examen route (au plus tôt 1 mois après la délivrance du permis)
Formation progressive : Se préparer à l'examen manœuvre et route avec permis définitif (si vous possédez déjà un permis A1 depuis au moins 2 ans).	- 4 heures maximum - Examen manœuvres et route - Permis de conduire définitif